

# Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1<sup>er</sup> – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

## **Intervention prévue par l'association Accomplir pour le bilan de mandature de Bertrand Delanoë le 19/10/05**

Monsieur le Maire,

Nous souhaiterions tout d'abord vous remercier pour trois décisions ou réalisations que nous vous devons cette année :

- 1) Le choix du projet Mangin pour la rénovation des Halles : merci d'avoir fait passer les choix d'urbanisme avant les choix d'architecture. Nous sommes convaincus que le moment venu, un architecte de talent pourra être trouvé pour donner à ce quartier, à travers le futur Carreau, un bâtiment aussi élégant et moderne que fonctionnel, et nous nous en réjouissons d'avance ;
- 2) Nous voulons vous remercier également de nous avoir accordé un dispositif de concertation ambitieux, qui répond à la Charte de concertation de 1996, et mentionner à ce sujet la parfaite qualité d'écoute et la bonne volonté de concertation de Jean-Pierre Caffet. Nous espérons maintenant que ce dispositif pourra être mis en route très rapidement, ce qui passe notamment par le fait de nommer un garant : avez-vous des candidats et savez-vous à quelle date cette nomination pourra être effectuée ? Quelle sera la date de la première réunion du comité permanent de concertation ? de la première réunion publique ? des premiers groupes de travail ?
- 3) Nous voulons vous remercier enfin pour la création du marché alimentaire Saint-Eustache Montmartre, dont le très grand succès prouve qu'il correspondait vraiment à un besoin ; aux quelques personnes qui craignent que ce marché puisse nuire aux commerces sédentaires de la rue Montorgueil, nous voudrions rappeler que depuis des années, de nombreux commerces alimentaires ferment dans tout Paris et particulièrement dans ce secteur, pour deux raisons qui n'ont rien à voir avec la concurrence : l'absence de repreneurs compte tenu de la désaffection de certains métiers ; le prix très élevé des baux commerciaux, hors de portée pour des commerces alimentaires. Nous pensons que ce marché alimentaire, en renforçant l'attractivité du quartier sur le plan des commerces de bouche, va au contraire préserver la rue Montorgueil et lui donner un nouveau dynamisme.
- 4) En revanche, nous sommes inquiets des bruits qui courent sur l'éventuelle suppression du jardin d'enfants Lalanne, dont le programme officiel du projet des Halles indiquait pourtant que ce jardin « devait être conservé au regard de sa fréquentation, à moins de proposer sur le site un espace du même type "jardin d'aventure", d'une surface identique, paysagé, fermé et animé ». Nous comprenons qu'on puisse être tenté de faire table rase de l'existant pour donner la plus grande liberté possible à l'architecte qui construira le futur Carreau mitoyen, mais nous attirons votre attention sur le caractère vraiment exceptionnel de ce jardin et sur le très grand attachement des enfants du quartier mais aussi d'enfants de tout Paris et même de l'étranger à ce petit espace de 2.700 m<sup>2</sup>. Bien qu'en 20 ans de fonctionnement aucun enfant n'y ait subi le moindre accident, on nous a indiqué que l'évolution des normes de sécurité ne permettrait pas de le reconstruire ailleurs. C'est pourquoi nous demandons que ce jardin soit maintenu sur son site et que cette contrainte fasse partie du cahier des charges imposé aux concepteurs du futur Carreau. Nous sommes convaincus que ceux-ci imagineront des solutions de qualité intégrant ce site exceptionnel.

- 5) Enfin, nous sommes choqués par l'attribution d'une subvention de 30.000 euros au Comité de promotion de la fête foraine française pour l'organisation de l'édition 2004 de la Fête des Tuileries. Cette fête a été implantée sur ce site par un coup de force de la société dirigée par M. Champion ; elle est très décriée par les riverains en raison des nuisances importantes qu'elle crée sur le jardin et son environnement ; enfin, elle génère certainement des bénéfices considérables. Nous avons du mal à comprendre ce qui justifie, dans ces conditions, le versement d'une subvention publique.